

Le Vendôme « victime » de la rénovation urbaine

Les larmes du cinéophile Picqué

Le Vendôme s'en va, poussé par le boom immobilier du haut de la ville. Le 15 janvier 1991, la dernière salle de l'avenue Louise fermera ses caisses. Son immeuble a été racheté par la société Codic en même temps que le bloc qui forme le coin de l'avenue Jean Stas. Codic a par ailleurs acquis 90 mètres de la rue Jean Stas d'un côté et 44 mètres de l'autre, plus 40 mètres dans la rue De Joncker.

Cet ensemble va former un nouveau piétonnier commerçant, agrémenté de jardins suspendus, d'appartements de standing et truffé de 220 emplacements de parkings. À la fin du chantier, le tout est destiné à être revendu à une importante société de gestion immobilière. Les exploitants du Vendôme ont été dédommagés pour céder la place, mais la somme ne suffira pas à reloger les salles en ville. Aucun compromis n'a pu être trouvé pour permettre au cinéma de s'intégrer dans le vaste projet de rénovation urbaine de Codic, dont l'investissement atteint 1,6 milliards.

Le ministre-président de la Région bruxelloise, Charles Picqué, fait partie du club des cinéophiles malheureux de la disparition du Vendôme. En tant que bourgmestre de Saint-Gilles, il a tout fait pour aider le cinéma à survivre. Récemment, la commune avait volontairement augmenté la taxe sur les cinémas pornographiques du Midi pour réduire celle des cinémas culturels de 18 à 10 %. Un règlement sur mesure pour le Vendôme, seui à figurer dans cette catégorie...

Certes, le Vendôme n'a pas été victime d'un « méchant promoteur ». Ses exploitants ne partiront pas les mains vides, ils démonteront le matériel de projection dans l'espoir de le remonter ailleurs à Bruxelles. Charles Picqué se désole cependant que le plan de secteur de la Région bruxelloise ne prenne pas en compte des zones d'activités culturelles. La législation sur l'urbanisme ne permet pas de protéger les cinémas du centre-ville, de plus en plus menacés par la spéculation.

Aucune salle jamais n'affichera de recettes suffisantes pour honorer des loyers comparables à ceux des surfaces commerciales ou des bureaux.

Que faire pour sauver le 7^e art et l'animation qu'il apporte au cœur de la capitale ? Après le Vendôme, d'autres salles moins rentables suivront. Le complexe de l'Eldorado, place de Brouckère, fait de la corde raide depuis un an. Le groupe français UGC éponge les pertes mais ses réserves ne sont pas inépuisables...

Devant le danger de voir le cinéma désertier la ville pour la périphérie, Charles Picqué réfléchit à la possibilité d'imposer la vocation culturelle de certains lieux aux promoteurs lors de la délivrance des permis de bâtir. Le prix de location ou de vente de ces terrains pourrait ainsi être maintenu dans une fourchette raisonnable. Pour le Vendôme, il est trop tard, mais cette idée sauvera peut-être d'autres salles dont la vie nocturne bruxelloise a bien besoin pour ne pas s'éteindre.

DANIEL COUVREUR

Soir 8/11/90